

Le 'Livre de la honte'

Serge Garde et Laurence Beneux

Editions du Cherche midi

Serge Garde est un journaliste d'investigation toujours actif bien qu'en retraite du quotidien l'Humanité. Son combat actuel consiste à faire reconnaître et poursuivre par la justice les réseaux pédocriminels.

En février 2000, il publie dans L'Humanité un dossier grand format dans lequel il révèle l'existence d'un CD-Rom informatique contenant 8.500 documents de pédocriminalité : des viols d'enfants, des viols de nourrissons...

Rejoint quelques temps plus tard par la journaliste **Laurence Beneux** qui publie un article dans le Figaro sur le même thème. La Justice et la police auraient dû intervenir à ce moment-là. Or rien ne se passe, ce qui illustre la dépénalisation de la pédocriminalité. Pourquoi la police et la Justice n'ont-elles pas poussé l'enquête?

Le "dossier de la honte" tente de répondre à cette question

Pour les deux journalistes, le traitement de ce dossier par la justice française est juste « une honte ». En effet, les 8.500 documents concernent au moins 472 enfants en danger maximum dont les visages sont tous identifiables. Or, aucune recherche n'a été diligentée pour trouver ces enfants.

Le CD-Rom appartenait à un pédotrafiquant néerlandais de Zandvoort, un certain Gerrit Ulrich. Le CD est en possession de la police hollandaise, d'Interpol et des autorités françaises. Les deux journalistes pensent que leur travail d'alerte est terminé car commence normalement celui de la justice. Mais rien n'est entrepris. Rien...Au contraire, la Justice française va tenter de minimiser, voire d'enterrer l'affaire...

Pendant ce temps, des parents se présentent aux journalistes pour des enfants disparus ou déclarant avoir été abusés devant des caméras. Les journalistes cherchent avec les parents sur le CD les traces de leurs enfants...faisant ainsi le travail de la police. Et puis tout à coup, une femme s'écrie : « c'est mon fils » et puis une autre, et puis une autre...au total une vingtaine d'enfants sont reconnus formellement.

Mais la Justice affirme que ces Mamans se trompent et le substitut du procureur des mineurs à Paris, Yvon Tallec, affirme sur France 2 :

- « **Les documents contenus sur le CD-Rom seraient des documents anciens** ». Et alors ? Questionnent les journalistes.
- « **Il n'y aurait quasiment pas d'enfants français sur ce fichier** ». Comment le sait-il à partir de simples photos ? ...
- « **Les enfants étaient consentants ou leurs parents l'étaient** ». D'où vient cette information sans enquête ?

La justice classe donc sans suite.

Serge Garde avance une raison de cette inaction : « *Je reste convaincu que la pédocriminalité est niée parce qu'elle est invisible. La justice française est habituée à traiter d'abord la criminalité visible, celle qui crée un trouble à l'ordre public. Dans le cas de viols d'enfants, c'est invisible, et le scandale ne va apparaître que lorsqu'il y a le dépôt de la plainte, et que le juge va faire son travail. C'est-à-dire que c'est le juge qui va devenir le vecteur du scandale. Et ceci, les juges ne le supportent pas* ».

Discussion : le journalisme d'investigation n'est pas l'art du commentaire mais celui de l'action qui dévoile un scandale ou des faits quel que soit le risque encouru. Dans le cas présent, il y a des vies d'enfants en jeu et on ne peut que remercier ces deux journalistes pour leur constance et leur courage.

